



FICHE METIER EN CHANTIER "Coordinateur(trice) de parcours "

Famille : SOINS
Sous-famille : Coordination en santé
Code métier : 05T10

▶ Information générale

Définition :

Définition provisoire :

« Etablir, organiser et gérer des liens permettant l'optimisation de la prise en charge sanitaire, sociale et médicosociale d'une personne dans un parcours de soins.

Coordonner la réalisation d'une démarche pluridisciplinaire selon le projet de soins établi. »

Autres appellations :

Appellations provisoires :

"Gestionnaire de cas

Coordinateur(trice) de parcours patient"

Spécificités :

Spécificité provisoire :

"Coordinateur(trice) de réseau de santé"

▶ Activités

- Accompagnement du patient et des aidants tout au long de son parcours de santé
- Accueil, information et formation des nouveaux personnels, des stagiaires et des professionnels de santé
- Co-construction, suivi et adaptation du projet personnalisé du patient (projet de soins et projet de vie)
- Conception et réalisation d'outils et/ou de méthodes
- Coordination des interlocuteurs internes et externes sur le territoire de santé (établissements de santé, libéraux, réseaux, associations)
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- Information sur l'offre de soins du territoire, conseil et orientation des patients
- Intervention et traitement d'urgence suite à alerte ou / et situation à risques
- Recensement des ressources médicales, environnementales et bio psycho-sociales
- Rédaction des comptes rendus relatifs aux observations, aux entretiens et aux interventions
- Renseignement et mise à jour des données administratives, médicales, cliniques, psychosocioculturelles dans le dossier patient
- Veille et recherche professionnelle

▶ Savoir-Faire

- Analyser, évaluer la situation médicale, clinique et psycho-sociale d'une personne
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe)
- Concevoir, formaliser des procédures, des protocoles et des fiches de conseil
- Conduire un entretien d'aide



- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient
- Construire / adapter des outils / méthodes de travail
- Elaborer et formaliser un diagnostic santé du patient
- Évaluer la pertinence et la véracité des données et/ou informations
- Evaluer la prise en charge du parcours patient
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau

▶ **Connaissances requises**

Description	Niveau de connaissance
Bureautique/Technologies information et communication	Connaissances générales
Conduite de projet	Connaissances approfondies
Droit de la santé dans son domaine d'activité	Connaissances générales
Économie de la santé	Connaissances générales
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances générales
Médicales générales et/ ou scientifiques	Connaissances opérationnelles
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances approfondies
Négociation : méthodes et techniques	Connaissances opérationnelles
Recherche	Connaissances opérationnelles
Réseaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux	Connaissances approfondies
Risques et vigilances	Connaissances opérationnelles
Santé	Connaissances d'expert

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.

▶ **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Pour la faisabilité du projet personnalisé du patient : les médecins, l'encadrement, les métiers de la coordination en santé, les rééducateurs, les psychologues, les assistants sociaux et les éducateurs spécialisés des établissements de santé (sanitaires, sociaux, médico-sociaux) ; les médecins de ville, les professionnels libéraux (infirmiers, rééducateurs, sages-femmes,...) ; les médecins, les infirmiers et les psychologues des réseaux ; les aidants

Pour la coordination et l'optimisation de la prise en charge : les médecins, l'encadrement, les assistants sociaux, les professionnels de santé spécialisés, les psychologues des établissements de santé (sanitaires, sociaux,



médico-sociaux) et des réseaux ; les médecins de ville, les professionnels libéraux (infirmiers, rééducateurs, sages-femmes,...) ; les professionnels de la pharmacie et de la logistique ; les infirmiers de coordination des établissements de santé et des services de soins infirmiers à domicile, les associations ; les prestataires de service ; les aidants ; les centres communaux d'action sociale ; les maisons départementales des personnes handicapées ; les caisses nationales de solidarité pour l'autonomie

Pour améliorer la connaissance et la pertinence de l'offre de soins : les médecins, les directeurs, l'encadrement, les métiers de la coordination en santé et les assistants sociaux, les éducateurs spécialisés et les paramédicaux des établissements de santé (sanitaires, sociaux et médico-sociaux) ; les médecins de ville, les agences régionales de santé ; les responsables de réseaux et des unions régionales et nationales de réseaux ; les associations professionnelles ; l'urbanisme des mairies et les étudiants des établissements de formation (Instituts de formation en soins infirmiers, Instituts de formation de cadres de santé, Universités)

Pour gérer les urgences et les situations complexes qui nécessitent un recours : les maisons départementales des personnes handicapées, les services des urgences, les services d'aide médicale d'urgence

Pour conduire des recherches : les universités, les instituts de formation

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Master 2 et expérience en santé d'au moins 3 ans

Correspondances statutaires éventuelles :

Infirmier, puéricultrice, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, diététicien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricienne, cadre de santé, cadre supérieur de santé, assistant socio-éducatif, psychologue